



SBP
Systemes
International

www.chauffage-electrique-rayonnant.fr / www.chauffereconomique.fr

info@chauffereconomique.fr / 00 33 (0)9 52 55 50 72

Film chauffant en fibre de carbone :

IMPORTANT

Lisez attentivement ce manuel avant d'installer votre plancher chauffant.
Une installation défectueuse pourrait endommager votre plancher chauffant et annulerait votre garantie.

Partie 1: Introduction/A faire et A éviter

Partie 2: Les critères d'agencement

Partie 3: Installation

Partie 4: Test; contrôle et finalisation

Partie 5: Garantie

Partie 6: Exceptions de la garantie /

Partie 7: Conditions générales

Partie 8: Notes

Partie 9: Enregistrement de la garantie

Votre film chauffant carbone a été conçu pour une installation simple et rapide.

Cependant, comme avec tous les systèmes électriques il faut respecter certaines procédures.

BP Systemes International est le distributeur des films chauffants électriques à carbone, refuse toute responsabilité, qu'elle soit directe ou indirecte pour tout type de dommages résultants d'installations n'ayant pas suivis à la lettre les instructions de ce manuel.

INSTRUCTION

Le film chauffant carbone est un système de chauffage électrique à installer au le sol au(x) mur(s) ou au plafond pour un chauffage homogène et efficace. Il est totalement invisible et son thermostat permet d'adapter la température au gré de vos envies pour un confort inégalable.

INSTRUCTIONS

1. Lisez entièrement le manuel d'installation spécifique à votre installation avant d'installer votre film chauffant électrique à carbone.
2. L'architecte et l'installateur doivent être habitués à ces détails d'installation.
3. Un électricien qualifié ou un technicien BP Systemes doit être consulté pour les branchements électriques.
4. Les éléments chauffants ne doivent pas être installés par moins de 5° C.
5. L'installation du plancher chauffant doit être effectué en tenant compte des instructions qui se trouve dans le document technique spécifique a votre installation ainsi que des normes électriques et celles du bâtiment
6. (Si le film n'est pas autorégulant) Faites attention à ne pas placer le plancher chauffant en carbone dans des pièces où des objets à ras du sol seront placés car cela engendrerait un blocage de la température. De plus, des objets comme les tapis ou les fauteuils empêchent la chaleur de ce

répandre dans la pièce et peuvent dans des circonstances extrêmes provoquer une surcharge du système.

NORMES ELECTRIQUES:

L'installation électrique doit être réalisée par un électricien qualifié en accord avec la norme NF C 15-100.

Garantie

Modèles:

Films Chauffants Electriques 7V/12V/24V/36V/110V/240 Volts en cristaux de carbone et en fibre de carbone vendus par BP Systemes International sont garantis **20 ans**.

LA GARANTIE BP Systemes International DE 20 ANS NE S'ÉTEND PAS AUX THERMOSTATS, QUI SONT EUX COUVERTS PAR UNE GARANTIE DE 2 ANS À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT.

La garantie de 20 ans s'applique:

1. Seulement au propriétaire d'origine à la date d'achat.
2. Seulement si le produit a été enregistré chez BP Systemes International jusqu'à 30 jours après l'achat.
L'enregistrement pourra être fait par le biais du formulaire qui accompagne le manuel. Dans le cas de réclamation, il faudra présenter la preuve d'achat, ainsi nous vous recommandons de garder la facture et le récépissé - la facture devra mentionner le modèle que vous avez acheté.
3. Si l'installateur n'est pas un professionnel, celui-ci devra absolument prendre des photos de son installation et envoyer à BP Systemes International pour prouver qu'il a bien utilisé tous les produits fournis par BP Systemes International et pour faciliter d'éventuelles interventions.
 - 1) La période de garantie commence à la date d'achat, l'inscription est complète uniquement lorsque la lettre de confirmation est envoyée à BP Systemes International.
 - 2) Le chauffage au sol carbone est garanti par Bayrat Patrick Chauffage s'il a été utilisé dans des conditions normales d'utilisation et installé conformément aux instructions de ce manuel ou tout autre manuel édité par BP Systemes International pour ce produit.
 - 3) Pendant la période de garantie, le produit pourra se faire réparer ou être remplacé à la discrétion de BP Systemes International sans charges. Les coûts assumés par BP Systemes International sont uniquement ceux de la réparation du produit. En aucun cas d'autres coûts pourraient être facturés à BP Systemes International
 - 4) Si BP Systemes constate que le dysfonctionnement du produit n'est pas dû à une malfaçon des films chauffants BP Systemes peut réclamer les frais que la société ou une société agréée a mis en œuvre pour remédier aux problèmes.
 - 5) Si BP Systemes International détermine que la réparation du produit n'est pas faisable, Bayrat Patrick Chauffage remplacera alors le produit par un qui lui est égale ou aux caractéristiques et à fonction similaire à la seule discrétion de BP Systemes International.

LA RESPONSABILITÉ MAXIMUM DE Bayrat Patrick Chauffage EST LIMITÉE AU PRIX D'ACHAT ORIGINAL MULTIPLIÉ PAR LE TEMPS RESTANT DE GARANTIE.

(Pour plus de détails voir « exceptions »)

EXCEPTIONS – Conditions Générales :

BP Systemes International ne sera pas tenu responsable :

- 1) Si le film présente des dégâts causés par l'installateur ou le client.

- 2) Si le dysfonctionnement du film chauffant est causé durant l'installation ou l'installation du sol couvrant, sauf s'il a été fait par un employé de Baryrat Patrick Chauffage. Il est donc essentiel de vérifier si le plancher chauffant fonctionne (comme expliqué dans le manuel) avant de poser le revêtement et prendre des photos.
- 3) Des dommages liés à des inondations, un incendie, du vent, les atmosphères corrosives et autres catastrophes naturelles, en dehors du contrôle de BP Systemes International.
- 4) De l'utilisation de composants ou accessoires non compatibles avec le système.
- 5) Des accessoires non fournis par BP Systemes International.
- 6) Des dommages ou réparations nécessaires suite à une mauvaise utilisation, entretien, fonctionnement ou réparation.
- 7) Des imperfections de fonctionnement dues à des interruptions et/ou à une installation d'énergie électrique inadéquate.
- 8) Tous dommages provoqués par des tuyaux d'eau congelés ou ayant des fissures/ruptures.
- 9) Des modifications dans l'apparence du produit et qui n'affectent pas son fonctionnement.
- 10) Le propriétaire ou toute autre personne qu'il a désigné qui ont tenté sans l'approbation de BP Systemes International de réparer le film chauffant.
Dans ce cas BP Systemes International doit émettre une notification autorisant la réparation à cette personne. Dans ce cas la garantie BP Systemes International sera toujours valable après l'opération.

BP Systemes International :

DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT UNE GARANTIE QUI NE SERAIT PAS CITÉE CI-CONTRE, Y COMPRIS UNE QUELCONQUE GARANTIE IMPLICITE À LA COMMERCIALISATION OU IMPLICITE À LA FORME PHYSIQUE POUR UN BUT PARTICULIER. DE PLUS, BP Systemes International DÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES SPÉCIAUX, DIRECTS, INDIRECTS, SECONDAIRES, OU FORTUITS RÉSULTANT DE LA PROPRIÉTÉ OU DE L'UTILISATION DE CE PRODUIT, Y COMPRIS LES DÉRANGEMENTS OU LES DYSFONCTIONNEMENTS. AUCUNE GARANTIE NE SERA PROLONGÉE AU DELÀ DES DÉTAILS CONTENUS DANS CE DOCUMENT. AUCUN AGENT OU REPRÉSENTANT DE BP Systemes International N'A L'AUTORISATION DE PROLONGER OU MODIFIER CETTE GARANTIE À MOINS QU'UNE TELLE PROLONGATION OU MODIFICATION SOIT APPORTÉE PAR ÉCRIT PAR UN CADRE DE LA SOCIÉTÉ.

EN RAISON DES DIFFÉRENCES D'ISOLATION DES BÂTIMENTS ET DES SOLS, DES MURS ou DU PLAFOND DU CLIMAT ET DES REVÊTEMENTS, BP Systemes International NE FAIT AUCUNE NOTE DE LA TEMPÉRATURE QUE LE REVÊTEMENT OU LA SURFACE POURRAIT ATTEINDRE OU DE COMBIEN ELLE POURRAIT AUGMENTER. LES CONDITIONS STANDARD UL LIMITENT LA CHALEUR DÉGAGÉE DU PLANCHER CHAUFFANT ÉLECTRIQUE BP Systemes International; AINSI, CERTAINS UTILISATEURS PEUVENT ÊTRE SATISFAITS OU PAS DE LA CHALEUR PRODUITE. BP Systemes International GARANTIE QUE TOUS LES FILMS CHAUFFANTS PRODUIRONT LA PUISSANCE EN WATTS INSCRITE SUR LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT, LORSQU'ILS FONCTIONNENT AU BON VOLTAGE.

TERMES ET CONDITIONS

Livraison: Une fois le matériel reçu, il faudra vérifier qu'il est complet et qu'il n'a pas été endommagé. Tous dommages et erreurs doivent être répertoriés avant d'accepter le matériel. Toute différence concernant le type ou la quantité envoyée doit être portée à l'attention de votre vendeur BP Systemes International dans les 15 jours suivants la date d'envoi figurant sur l'étiquette du courrier.

Divers: Les termes de cette garantie sont exclusifs et surpassent ceux de toute autre garantie ou termes et conditions relatives à celle-ci, qu'elle ait été incluse dans le bon de commande pour ce produit ou dans tout autre document ou déclaration.

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ n° de téléphone _____

E-mail _____

Nom de l'installateur _____

Date d'achat _____ n° du lot _____ n° de série _____

Indiquez dans quelle pièce le plancher chauffant a été installé

Cuisine Salle de bain Salon Hall Entrée Chambre

Balcon Serre Terrasse

Je confirme par la présente avoir lu et compris le contenu du manuel d'installation, et que le système de chauffage au sol a été installé comme spécifié en l'espèce.

Je reconnais qu'aucune réclamation ne peut être apportée contre le fabricant ou ses agents pour quelque perte ou dommage que ce soit.

Je confirme que le système de chauffage fonctionnait avant la pose du revêtement.

Signature _____

Date _____